



FORMATION INITIALE

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PROGRAMME DE FORMATION

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

L'action envisagée entre dans l'une des catégories prévues à l'article L.6313-1 du Code du travail, à savoir :

Action de formation

Cette formation n'est plus enregistrée au RS (répertoire spécifique)/ pas de n° RNCP France Compétences

L'organisme certificateur est l'INRS (Institut National Recherche & Sécurité)

Objectif général :

La formation pour devenir **Sauveteur et Secouriste du travail** est conçue pour être accessible à tous les salariés du secteur privé et public, indépendamment de leur poste ou de leur niveau hiérarchique. Cette formation est nécessaire pour les personnes travaillant dans des environnements où les risques sont plus élevés : sites industriels, chantiers de construction, machinerie lourde... Cependant, même si le milieu présente moins de risques, une situation d'urgence peut survenir n'importe où. Les employeurs sont donc encouragés à offrir cette formation à leurs employés pour renforcer la sécurité au travail et pour répondre aux obligations légales de prévention des risques professionnels

COMPETENCES A ACQUERIR

- . Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- . Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- . Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Programme/ Contenu (par ordre chronologique)

Accueil/ Installation dans la salle/ Temps de Présentation de la formation

SITUER SON ROLE de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

CONTRIBUER A LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DE PREVENTION

INFORMER DES SITUATIONS DANGEREUSES

SITUER LE CADRE JURIDIQUE DU SST

PROTEGER (Mettre en œuvre les mesures de protection dans le processus d'alerte aux populations)

EXAMINER (Reconnaitre suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée et associer aux signes décelés le résultat à atteindre)

FAIRE ALERTER ou ALERTER

SECOURIR

EPREUVES CERTIFICATIVES

Temps de recueil du niveau de satisfaction

Public concerné (prérequis, contexte, effectif) :

Fonction des stagiaires : **tout salarié** qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, sans prérequis particulier.

Age éventuellement requis : être âgé de plus de 18 ans

Niveau scolaire requis : aucun niveau scolaire requis, mais il est nécessaire de savoir lire et écrire la langue française

Positionnement à l'entrée : pas de positionnement écrit, mais un questionnement oral en début de formation, pour évaluer le niveau de connaissances des stagiaires, dans le domaine visé

CENTRE DE FORMATION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ (CFB)



15 Impasse des Saint Martin • 25 000 Besançon • 03 81 47 92 92 • cfp.besancon@mfr.asso.fr • www.cfbfc.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°43250000425 auprès du préfet de région Bourgogne Franche-Comté • Code NAF : 8559A • SIRET : 30677271600024

Candidat en situation de handicap : prendre contact avec nos référents handicap Aurore GILLOT ou Fanny LAFFONT (03.81.47.92.92) pour une étude personnalisée (faisabilité & compensations envisageables)

Nombre de participants :

4 à 10 participants par session. En dehors de ces effectifs, la session de formation ne pourra être organisée. Le CFB peut être amené à accepter l'inscription de salariés de plusieurs entreprises sur une même session.

Durée, dates, horaires, délai d'accès, lieu :

2 jours soit 14 heures

Horaires : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (ces horaires pourront être légèrement modifiés sur demande, si la formation est organisée en exclusivité pour des salariés d'une même structure)

Dates : (2 journées successives) : Le CFB vous propose un calendrier de sessions SST sur son site internet (1 formation par mois). Veuillez choisir celle qui vous conviendrait

Lieu : ○ au CFB- 15 Impasse des Saint-Martin 25000 BESANCON
 ou ○ autre endroit possible (chez l'employeur des salariés à former)

Méthodes et moyens techniques/ pédagogiques :

Modalité (Présentiel, Distanciel, Hybride) : **Présentiel** exclusivement

Une salle équipée de chaises et tables suffisamment spacieuse permettant de pratiquer les gestes dans de bonnes conditions

Mannequins adulte, enfant, nourrisson et leur dispositif d'hygiène

Défiibrillateur de formation

Matériels divers permettant la simulation de cas concrets

Trousse de secours équipée du matériel de base

Maquillage divers permettant la simulation de blessures

Ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard

L'animation s'appuie sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique au travers d'exercices, d'études de cas et d'échanges avec les participants. Le formateur veille à permettre aux participants de confronter leur bonne compréhension des concepts en facilitant l'échange et la discussion.

Coût :

Coût pédagogique :

forfait total de 237 € les 2 jours par stagiaire pour des demandes individuelles

110€ de l'heure, soit un forfait de **1540 € les 2 jours**, pour un groupe de minimum 7 salariés d'une même entreprise

Les OPCO des entreprises prennent en charge cette formation

Net de taxe, le CFB n'est pas assujetti à la TVA.

Tous frais inclus (sauf les déjeuners non prévus par le CFB)

Personne chargée de la formation :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le formateur. Le formateur est à jour de ses compétences et titulaire du certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateur SST » délivré par le réseau INRS.

Nom du formateur : FLAMENT Sylvain ou SUTTER Fanny

Suivi de l'action :

Diffusion et signature de feuilles d'émargement par ½ journées. Attestations individuelles de fin de formation

Modalités d'évaluation de l'action :

Un questionnaire d'enquête préalable est adressé à l'employeur en amont de la formation, pour aider le formateur à se faire une idée du niveau de sensibilisation à la sécurité au travail du personnel.

Durant la formation, évaluation à partir de cas concrets et critères d'évaluation. Questions verbales
Points et retours réguliers sur le ressenti des stagiaires concernant l'avancée de la formation.

Evaluation finale : évaluation de l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences du parcours (Le SST est évalué sous forme d'évaluation certificative, sur la base de gestion d'accidents simulés en salle, ainsi que lors d'un échange-questionnement portant sur ses compétences en matière de prévention)

Bilan « à chaud » en fin de formation (questionnaires individuels de satisfaction). Questionnaires individuels d'évaluation de l'action de formation 3 à 6 mois après (à froid). Si la formation a été financée par un employeur, celui-ci sera également interrogé sur son niveau de satisfaction

Sanction finale de la formation : A l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de fin de formation, et s'il a satisfait à l'évaluation finale, il reçoit sa **carte de Sauveteur Secouriste du Travail** valable 24 mois, ainsi qu'un aide-mémoire INRS. *Avant la fin de cette période de validité ; le SST doit suivre et valider une session de Maintien et Actualisation des compétences-MAC, pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois

Satisfaction : 96.3 % des stagiaires formés sur 2023 se sont déclarés satisfaits par leur formation SST

Lorsque la formation était financée par un organisme (employeur), le taux de satisfaction calculé sur les retours est de **100 %** en 2024

Taux de réussite à l'examen : **97,7 %** des stagiaires formés sur 2023 ont validé la certification (130 stagiaires présentés)

Possibilité de Continuité de Parcours :

* Pour prolonger la validité du certificat, le sauveteur secouriste doit suivre une session de **Maintien et Actualisation des Compétences SST (MAC SST)** d'une durée de 7 heures et valider les 2 épreuves certificatives à l'issue du stage. Contactez-nous

Inscription/ Contact :

C.F.B. – 15, impasse des Saint-Martin – 25000 BESANCON

Fanny FLEURY, Référente Relations Entreprises

Mail : fanny.fleury@mfr.asso.fr

Tél : 03.81.47.92.93

